

Mairie de Berneuil sur Aisne  
**Conseil Municipal**  
**Séance du jeudi 30 mars 2017**

L'an deux mille dix sept, le 30 mars à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la commune de Berneuil sur Aisne, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel GUEGUEN, Maire.

Présents :

- Mesdames ANTOINE Séverine, CROCHET Françoise, DUMEZ Ludivine, JACQUES Céline, PADIEU Yveline, VENDEWINKELE Catherine,
- Messieurs BONAMY Patrice, CAGNIARD Cédric, FRERE Etienne, PYTLAK Michel.

Absents excusés :

- Madame TUAL Nicole (procuration à GUEGUEN Daniel)
- Monsieur CARPENTIER Georges

Absents :

- Messieurs BATTON Sébastien, DE WAELE Philippe.

Madame Françoise CROCHET est élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 février 2017.

1) **BUDGET PRIMITIF 2017**

Rapporteurs : Etienne FRERE & Franck MOREAU

- Voir document en annexe

2) **LES DIFFERENTES DELIBERATIONS**

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN & Michel PYTLAK

a. **Budget primitif 2017**

Résultat de fonctionnement reporté : 74 258,55 €  
Solde d'exécution de la section investissement : 7 352,69 €

b. **Dépôt de chèque** de Monsieur GRUSON: 50 €

Qui a pris en charge ses 2 invités (sa fille et son gendre) pour 2 repas à 25 € lors du repas des aînés du 11 décembre 2016.

c. **Indemnités Maire et Adjoint** : augmentation de l'indice 1015 à 1022.

#### **d. Taux 2017**

- Taxe d'habitation : 7,91
- Taxe foncière (bâti) : 13,93
- Taxe foncière (non bâti) : 45,35

Aucun changement, aucune augmentation de ces taxes et du périscolaire depuis 2014.

#### **e. Subvention associations 2017**

Association	Montant
Sauveteurs de l'Oise	150 €
Comité des fêtes	500 €
Gymnastique	150 €
ACE	150 €
Foot	0 €
ACCA	400 €
Colombophile	150 €
Souvenirs français	100 €
ACPG- CATM	200 €
La Pieuvre sportive	150 €
Le CIBER	350 €
Club des aînés	500 €
Plongée d'Attichy	100 €
Semelle Berneuillaise	150 €
ATTB	500 €
Maladies lysosomales	100 €
Bibliothèque	400 €
Total	4200 €

### **3) LES INFORMATIONS DU MAIRE**

Rapporteurs : Daniel GUEGUEN & Michel PYTLAK

- Prochaine date de réunion commission PLU : mercredi 19 avril à 14h30.
- Le bulletin d'informations du mois d'avril 2017 est rédigé. Il est actuellement en cours d'impression à la CCLO.
- Tableau des bureaux de vote pour les élections présidentielles.
- Rapport d'activités pour la bibliothèque  
Présentation de ce rapport qui permet de dresser un bilan aussi bien qualitatif que quantitatif de l'année écoulée. Ce rapport est envoyé à la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO).
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).  
Demande de versement d'un acompte de subvention de 3605,00 € au Conseil Départemental de l'Oise.

- Aménagement des jeux au square municipal : subvention d'un montant de 2290 € accordée par le Conseil Départemental de l'Oise.

Deux autres dossiers de subventions ont été adressés à la Région de Hauts de France et à la Sous-Préfecture. Nous sommes en attente de réponses.

- Les entretiens d'évaluation du personnel de la commune débuteront le vendredi 21 avril à 9h00.
- Avis favorable de Monsieur le Maire pour la création d'une salle de réception avec la possibilité de cuisiner sur place (salle située au 1<sup>TER</sup> esplanade Jean-Louis Giraut dénommé « le VIP » dont le principal responsable est Monsieur EL ABASSI).  
« La mise en conformité de ces locaux devra être effectuée par les services compétents et déposée en Mairie ».
- Madame Claudine CIONI, Présidente du Club des Aînés, invite Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal le samedi 8 avril à 14h30 pour le concours de belote : « Nous serions très heureux de vous accueillir pour passer un moment de convivialité ».
- Demande de Monsieur Rémi PADIEU, Président du Comité des Fêtes, qui fait savoir au Maire et aux membres du Conseil que des infiltrations d'eau de pluie, au niveau du toit de leur local, situé rue des Chiens Rouges, sont de plus en plus importantes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr GUEGUEN remercie l'assemblée pour son écoute, son attention et sa participation.

La séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance

Le Maire